

Réf: Dossier N° 021040

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIMA CONSTRUCTION CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « OCCI »

Siège social Abidjan, Yopougon, MICA O ZONE INDUSTRIELLE,
LOT 189,ILOT 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIMA CONSTRUCTION CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « OCCI »

Objet : LA CONSTRUCTION METALIQUE ET LA COMMERCIALISATION DE SEMI-REMORQUE CAMION-CITERNE-SEMI PLATEAU BENNES-CARROSSERIES.Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MICA O ZONE INDUSTRIELLE,
LOT 189,ILOT 22

Dirigeant(s) : M YAO KOUASSI FIRMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03191 du 22/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18424/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

